

Publié le 4 juin 2020

Le Congrès national des Epl 2020 confirmé du 13 au 15 octobre à Angers !

Le Palais des Congrès d'Angers accueillera du 13 au 15 octobre le Congrès et le Salon des Entreprises publiques locales (Epl), au sein d'un équipement récemment rénové et géré par la Spl Destination Angers.

 **ET SALON**
CONGRÈS DES EPL ENTREPRISES
ANGERS / 13-14-15 OCTOBRE PUBLIQUES
LOCALES



Accueillir les élus issus du renouvellement du bloc communal

Compte tenu de la tenue annoncée du 2^e tour des élections municipales le 28 juin prochain, les instances de la Fédération des Epl ont confirmé ce 2 juin la tenue du Congrès et du Salon aux dates prévues.

La Fédération régionale des Epl de Bretagne - Pays de la Loire est d'ores et déjà mobilisée via son

président, **Daniel Dimicoli**, vice-président d'Angers Loire Métropole et président de la Soclova, et sera représentée via un espace dédié sur le Salon des Epl.

Les défis du nouveau mandat : les Epl positionnées pour la relance économique et sociale

Le Congrès 2020 conservera plus que jamais une forte dimension politique, au moment où les nouveaux conseils municipaux et intercommunaux prennent leurs fonctions et où l'urgence est à la reprise de l'activité économique et sociale. **Dans ce contexte, les Epl constituent une solution agile, fiable et efficace pour assurer la relance au plus près des besoins des territoires.**

En ce sens, le Parlement vient de **garantir à nouveau la souplesse et l'autonomie de gestion** qui caractérise les Epl, en excluant l'économie mixte locale d'une possible obligation de centralisation de leur trésorerie dans le giron de l'Etat tel que le faisait craindre le récent projet de loi relatif à diverses dispositions et mesures d'urgence liées à la crise sanitaire. Grâce à la mobilisation de la Fédération des Epl et de ses partenaires, les députés et sénateurs ont trouvé un compromis en Commission Mixte Paritaire permettant de sortir explicitement les Sem, Spl et SemOp du champ d'application de la loi.

En tant que sociétés anonymes de droit privé, **les Epl allient les avantages du management d'entreprise au pilotage par les élus et les collectivités** qui les contrôlent. Elles ont la capacité de dégager leurs propres ressources et de s'inscrire dans une relation bancaire globale, **leur permettant d'accéder à des solutions de financement diversifiées**. Un atout particulièrement précieux en cette période de mobilisation générale en faveur du redémarrage de l'activité.

Elus, dirigeants, cadres et partenaires des Epl sont invités à participer aux débats, rencontres et visites organisés durant ces deux journées et demi, qui s'annoncent riches en discussions. Ce Congrès constituera également le rendez-vous annoncé depuis l'automne 2019 de la **présentation des mesures issues du Livre blanc sur l'économie mixte locale**, un an après sa présentation aux adhérents puis au gouvernement au Congrès de Strasbourg.

Enfin, ce Congrès sera également politique du fait de la désignation à Angers du nouveau président de la Fédération des Epl pour les 3 années à venir.

Inscriptions ouvertes à partir du 31 août

Dés le 31/08, vous pourrez **découvrir le programme complet et vous inscrire directement sur [notre site](#)**.

Nous vous attendons nombreux à Angers pour le grand rendez-vous du mouvement des Epl de l'année !

- Retrouvez le **communiqué de presse** du 5 juin en pièce jointe à cet article.

À télécharger

- [200605_CP_CongrèsEpl2020-2](#)

Par Maud ROSE